

Parce qu'un personnel qui connaît ses droits est mieux protégé,
Le SNU vous propose de participer au CFS (congés de formation syndicale) à
la Bourse du travail : 32 avenue de l'Europe - 38100 Grenoble - Salle 153

Mardi 28 février 2023 sur :

NOS DROITS

- Le bulletin de salaire : mieux le comprendre
- Les Entretiens (EPA, EP, ESA, ORS ...) : comment les préparer
- Les Promotions : primes, avancement ...
 - Les recours : la procédure
 - Les accords
 - - Les ASC
 -

Date butoir : 27 janvier 2023

Je sollicite un congé de formation syndicale le mardi 28 février 2023 de 9h00 à 16h30 afin de pouvoir suivre une session de formation organisée par le SNU ARA Conformément aux dispositions de l'article L. 451-1 du Code du Travail, dans le cadre d'une session habilitée par CULTURE ET LIBERTE - 5 rue St Vincent de Paul - 75010 PARIS

Nom et prénom :

Date :

Site :

Signature :

Adresse e-mail pro :

Pour participer, vous devez adresser votre demande de congé de formation économique, sociale et syndicale un mois à l'avance 27 janvier au plus tard au service RH :

- relations-sociales.ara@pole-emploi.fr
- Votre ELD
- syndicat.snu-ara@pole-emploi.fr